

Gemeng **Feelen**



CONVOCAATION

Séance du conseil communal

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

Jeudi, le 8 octobre 2026 à 08.30 heures

en la salle de réunion de la maison communale à Niederfeulen afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1 administratif
2. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

Séance publique

3. Décision à caractère général concernant la rémunération des salariés à tâche intellectuelle
4. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
5. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif
6. Adoption de la convention collective des salariés de l'État du 19 mars 2026 avec modifications pour les salariés de la commune de Feulen
7. Modifications budgétaires
8. Approbation du plan de gestion annuel 2027
9. Création d'un article budgétaire et vote d'un crédit – remboursement d'aide d'investissement reçue en trop
10. Aménagement de 2 columbariums pour 14 urnes au cimetière à Oberfeulen
 - 10.1. Création d'un article budgétaire et vote d'un crédit
 - 10.2. Approbation du devis
11. Approbation de titres de recettes
12. Approbation d'un règlement communal relatif à l'attribution de subsides aux associations sportives et culturelles locales
13. Fixation des modalités relatives à l'octroi d'une prime de solidarité
14. Approbation d'un contrat de bail à loyer concernant une parcelle inscrit au lieu-dit « In Hojesdelt » à Oberfeulen
15. Approbation d'un lotissement à Niederfeulen
16. Approbation de deux conventions de prestation de services
17. Approbation d'un contrat de concession
18. Confirmation d'un règlement de circulation – mise en place d'un passage piétons à Oberfeulen
19. Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers communaux

Niederfeulen, le 2 octobre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,

Flora Schank